



COVID-19 : CONSIGNES GÉNÉRALES



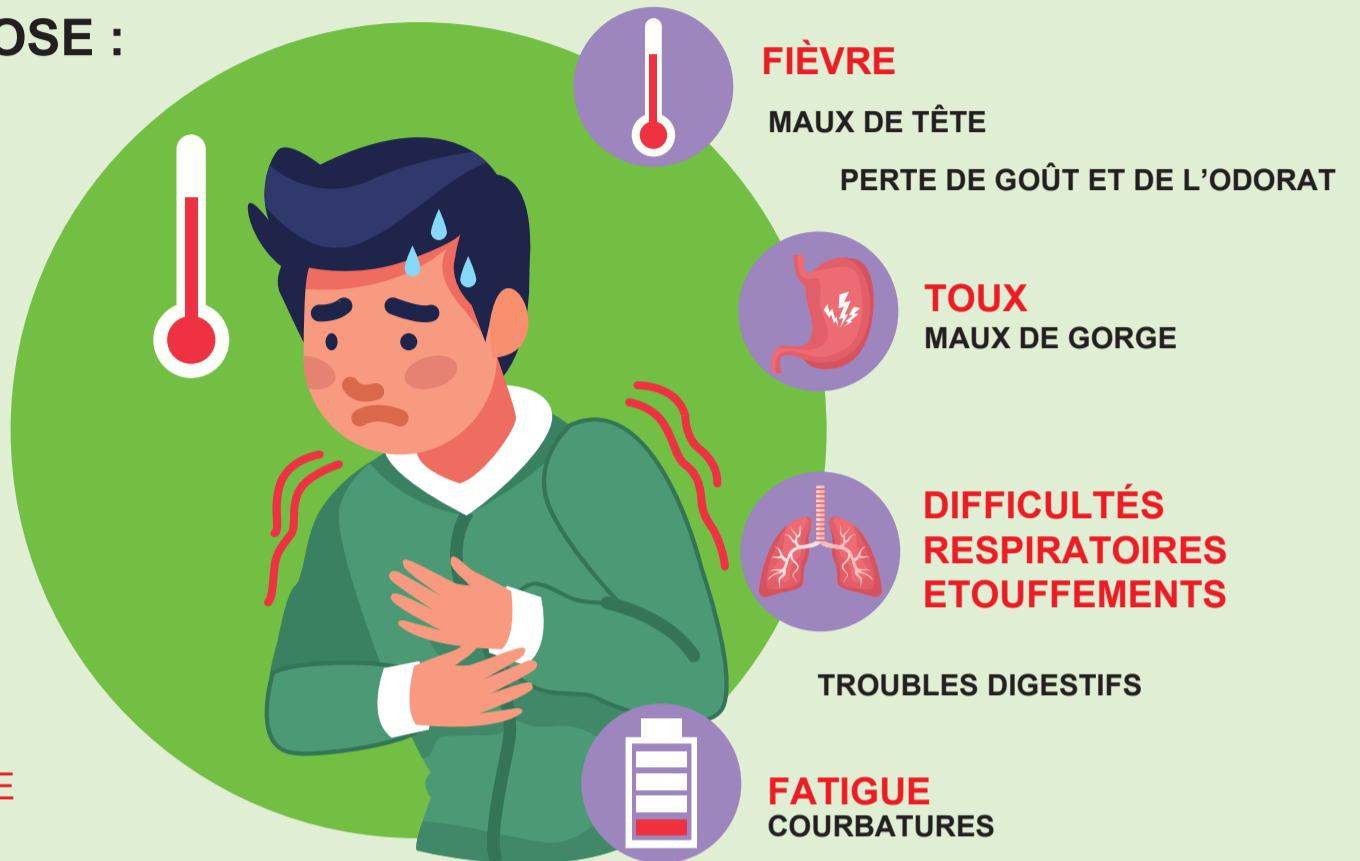
REPRISE D'ACTIVITÉ

VOTRE RETOUR SUPPOSE :



QUE
VOUS
NE PRÉSENTEZ
PAS
LES SYMPTÔMES
DU COVID-19

LA DURÉE D'INCUBATION VARIE
DE **3 À 5 JOURS** EN GÉNÉRAL
JUSQU'À **14 JOURS**



**SOYEZ ATTENTIF À L'APPARITION DE CES SYMPTÔMES
EN CAS DE DOUTE PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE MÉDECIN
TRAITANT ET NE VOUS RENDEZ PAS SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL**



UNE **PRISE DE CONSCIENCE INDIVIDUELLE
ET COLLECTIVE** DE NOTRE RESPONSABILITÉ
DANS **LA LUTTE CONTRE LE COVID-19**



LE RESPECT DES **GESTES BARRIÈRES** ET DE **DISTANCIATION**



POURQUOI INSTAURER UN DÉCONFINEMENT PROGRESSIF ?

En temps normal, nous sommes exposés à de nombreux germes (virus, bactéries, parasites...), combattus par notre système immunitaire.

Le confinement implique **une baisse de notre immunité**, par manque de sollicitation de ce système immunitaire.

Nous devons donc **nous réexposer progressivement au monde extérieur**, afin de laisser notre immunité, retrouver son niveau d'efficacité optimal.

Il n'est donc pas préconisé d'éviter tout contact.

Toutes les mesures préconisées **doivent faire appel à notre « bon sens ».**



COVID-19 : MODALITÉS D'UTILISATION



SALLES DE RESTAURATION



LE LAVAGE DES MAINS RESTE LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE VIRUS

LAVEZ-VOUS LES MAINS AVANT ET APRÈS AVOIR PRIS VOTRE REPAS !



DES LINGETTES SONT MISES À VOTRE DISPOSITION POUR NETTOYER LES SURFACES DE CONTACT APRÈS UTILISATION :

- Poignée du réfrigérateur
- Poignée et boutons du micro-ondes
- Robinet
- Bouton de la cafetière
- Votre table et les points de contact de votre chaise avant votre départ



AMÉNAGEMENT DES ESPACES

L'accès aux salles de restauration est limité à agents



ACCÈS À L'ESPACE DE RESTAURATION

En raison des nouvelles règles d'utilisation des espaces de restauration et du nombre d'agents désirant prendre leur repas, un planning pourra être mis en place en cas de nécessité.



ACCÈS AUX RÉFRIGÉRATEURS

Chaque agent dépose son repas dans le réfrigérateur HORS DU SAC OU GLACIÈRE DE TRANSPORT



COUVERTS

Chaque agent se munit de ses propres couverts.



REPAS PRIS DANS LES BUREAUX

La prise de repas est tolérée dans les bureaux.



UTILISATION DE LA CAFETIÈRE

Chaque agent utilise son propre verre, gobelet ou mug sans toucher le verseur





COVID-19 : MODALITÉS D'UTILISATION



IMPRIMANTES



LE LAVAGE DES MAINS RESTE
LA MEILLEURE PROTECTION
CONTRE LE VIRUS



LAVEZ-VOUS LES MAINS
AVANT ET APRÈS AVOIR UTILISÉ
CETTE IMPRIMANTE !



LIMITER LES IMPRESSIONS/COPIES/SCAN AU STRICT NÉCESSAIRE



RÉCUPÉRER VOS DOCUMENTS DÈS IMPRESSION



NETTOYER TOUT POINT DE CONTACT
AU MOYEN DU MATÉRIEL MIS À VOTRE DISPOSITION :

- BACS DE PAPIER APRÈS RECHARGE
- ECRAN TACTILE
- TIROIR D'ALIMENTATION MANUELLE



NE PAS MANIPULER LES DOCUMENTS
PRÉSENTS SUR UNE IMPRIMANTE SI VOUS N'ÊTES PAS À L'ORIGINE
DE L'IMPRESSON





COVID-19 : MODALITÉS D'UTILISATION



RÉCEPTION DU COURRIER ET DES LIVRAISONS



LE LAVAGE DES MAINS RESTE **LA MEILLEURE PROTECTION** CONTRE LE VIRUS

RÉALISER UN LAVAGE DES MAINS ET DES AVANT-BRAS AVEC DE L'EAU ET DU SAVON AVANT ET APRÈS TOUTE MANIPULATION DE COLIS/COURRIER.



TOUTE LIVRAISON EST RECEPTIONNÉE

**AUCUN COURRIER OU COLIS
NE DOIT ÊTRE ACCEPTÉ À L'ACCUEIL**

Procédure d'accueil des livreurs et le lieu de prise en charge des livraisons :

Un marquage au sol identifie précisément :

- A l'extérieur, la zone de stationnement des véhicules de livraison,
- A l'intérieur, la zone de dépôt du courrier et des colis.



CONTACT AVEC LES LIVREURS

L'opération de chargement et de déchargement est réalisée seul avec son matériel de manutention.

Les communications doivent se faire dans le respect des règles de distanciation sociale.

Les bons de livraison doivent être dématérialisés ou remplacés par une photo.

La remise peut également se faire sans signature.

Aucun bon ne doit être remis avec contact.



PRISE EN CHARGE DES COURRIERS ET COLIS

Après 3h d'attente, les agents des Moyens Généraux retirent et éliminent les emballages en portant des gants et se lavent les mains avant/après opération.



MISE EN ATTENTE DES LIVRAISONS

Toute marchandise ou courrier livré doit ensuite être déposé à l'intérieur dans la zone prévue à cet effet **pendant 24h**.

A l'issue du délai de 24h, **les services Accueil et Direction** sont en charge de récupérer et traiter le courrier selon les modalités suivantes :

| JOUR DE LIVRAISON | JOUR DE TRAITEMENT |
|-------------------|--------------------|
| LUNDI _____ | _____ MARDI |
| MARDI _____ | _____ MERCREDI |
| MERCREDI _____ | _____ JEUDI |
| JEUDI _____ | _____ VENDREDI |
| VENDREDI _____ | _____ LUNDI |



TOUT MATÉRIEL DE LIVRAISON PARTAGÉ (CAISSES PLASTIQUES, DIABLE, CHARIOT...) DOIT ÊTRE DÉCONTAMINÉ AVEC UN PRODUIT VIRUCIDE APRÈS UTILISATION.

